



Les classifications conventionnelles et l'analyse des emplois dans la métallurgie

Objectifs

- **Analyse et compréhension des textes applicables en matière de classification** (cadres, mensuels, alternants)
- **Identifier les enjeux et les incidences** de la classification conventionnelle
- **Identifier les emplois** afin de cerner l'objet du classement
- **Appréhender une méthodologie** pour décrire les emplois de l'entreprise et classer simplement lesdits emplois
- **Mettre en application dans l'entreprise l'analyse des emplois et des classifications** avec les outils conventionnels.

Public concerné

Chefs d'entreprise, responsables des R.H, collaborateurs R.H. ou personnel chargé de l'administration du personnel.

Méthode et moyens pédagogiques

Alternance de théories et d'exercices pratiques.
Travail en groupe.
Supports et fiches outils remis aux participants.
Quizz.

Prérequis

Être confronté aux problématiques sociales de l'emploi.

Intervenant

Fabrice LE FLOC'H
Conseiller RH
UIMM Maine-et-Loire

Programme

Tour de table, attentes des participants et Quizz

Chapitre 1 : les classifications sous l'angle réglementaire

1. Accords nationaux de branche
 - la convention collective des ingénieurs et cadres de 1972
 - l'accord national du 29 janvier 2000 portant révision provisoire des classifications
 - l'accord national du 21 juillet 1975 sur les classifications
 - l'accord national du 13 novembre 2014 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie

2. Les incidences de la classification (période d'essai, préavis, CNC, rémunération, TEGA, RMH...)

3. Classification et points particuliers (seuils d'accueil...)

Chapitre 2 : les classifications sous l'angle R.H

1. Les classifications, c'est quoi ?
2. Des notions à comprendre (métier, fonction, poste)
3. Raisons et enjeux d'un projet classifications
4. Méthodologies :
 - étapes préalables (politique, communication...)
 - fiches de poste ? comment la rédiger ?
 - grilles de cotation
5. Savoir analyser et traiter les résultats
6. Description - Cotation - GPEC

Contact

02 41 24 26 98

Programmée à la demande

1 jour

Tarif H.T. : **420 €** par participant et par jour

Tarif préférentiel H.T. : **320 €** pour les entreprises adhérentes à l'UIMM, par participant et par jour.

Les tarifs indiqués concernent uniquement les formations inter-entreprises. Pour les formations intra-entreprises, nous contacter.

